
PROCÉDURES ET RÈGLEMENTS

Le programme de bourses de recherche postdoctorale a pour but d'encourager de jeunes chercheurs dynamiques et performants comme stagiaire postdoctoral.

La création d'un fonds spécial permet d'offrir un maximum de 3 bourses par concours. La durée de la bourse est de 2 ans à raison de 22 500 \$ / année. Le directeur de recherche devra verser un complément salarial pour la période couverte par la bourse et, pour les années subséquentes, afin d'assurer une bourse minimale équivalente à la bourse postdoctorale du FRQS, soit 45 000 \$. Le récipiendaire a l'obligation de soumettre sa candidature à des concours de bourses d'organismes subventionnaires externes.

Pour être admissible, le candidat doit effectuer ses travaux dans le laboratoire d'un chercheur membre régulier du CRCHUS. Les versements seront effectués à la réception de la preuve de son inscription à temps plein au programme postdoctoral de l'Université de Sherbrooke.

Concours automne 2019 — Date limite pour le dépôt de candidatures : 8 novembre 2019 – 16 h via ce [formulaire](#).

Conditions d'admissibilité :

- Détenir ou en voie d'obtenir un diplôme de doctorat (Ph.D.) en recherche d'une université autre que l'Université de Sherbrooke dans les 5 dernières années;
- Ne pas être inscrit comme étudiant postdoctoral à l'Université de Sherbrooke depuis plus d'une session universitaire lors du dépôt de la présente demande de bourse;
- S'inscrire à temps plein à l'Université de Sherbrooke comme stagiaire postdoctoral avant la fin de l'année 2020;
- Le cumul de bourses est possible jusqu'à un montant maximal de 50 000\$;
- Ne pas posséder un financement salarial d'un autre établissement;
- Être recruté et dirigé par un chercheur membre régulier du CRCHUS;
- Être domicilié au Québec au moment de recevoir la bourse.

Documents obligatoires à joindre à la demande à fournir en un seul fichier PDF dans l'ordre suivant :

- Formulaire de demande dûment complété;
- Formulaire CV simplifié;(voir formulaire joint)
- Relevé de notes officiel au doctorat et à la maîtrise;
- Deux (2) lettres de recommandation de directeurs de recherche précédents;
- Un rapport du ou des directeur(s) d'accueil expliquant pourquoi il a recruté l'étudiant;
- Accusé de réception des articles soumis et notification de la part des éditeurs pour les articles acceptés, mais non publiés;
- Preuve d'attribution des bourses reçues au cours des quatre dernières années;
- CV du ou des futur(s) directeur(s) de recherche.

Programme Bourses de recherche postdoctorale CRCHUS

Évaluation :

Toutes les demandes seront évaluées par un comité interne.

Grille d'évaluation

Critères d'évaluation	Note
Qualité et intérêt scientifique du projet de recherche	/15
- Clarté et concision de la problématique de recherche, des hypothèses et des objectifs	5
- Faisabilité	5
- Indiquer précisément le rôle et la contribution du candidat dans le projet qui s'inscrit à l'intérieur du programme du chercheur	5
Qualité du lieu de formation	/25
- Justification du candidat de son choix de lieu de formation	10
- Qualité du dossier de publications du directeur en lien avec la formation d'étudiants	15
Aptitudes et expériences	/40
- Publications (Nombre et facteur d'impact des publications du candidat)	30
- Conférences, présentations et réalisation de stages de formation	10
Excellence du dossier universitaire	/20
- Notes académiques	
- Rapports des répondants	
- Bourses, prix et distinctions	
Total	/100

AVIS IMPORTANT : Toute demande incomplète ne sera pas considérée

CENTRE DE RECHERCHE DU CHUS

Hôpital Fleurimont, aile 9, porte 6, pièce 2973

Téléphone : 819-820-6480 • 819-346-1110 poste 12873 • Télécopieur : 819-564-5445

crcinformation.chus@ssss.gouv.qc.ca

www.crc.chus.qc.ca